

**Günter Stummvoll (Autriche) :** Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, tout d'abord, un grand merci à la présidence allemande : vous avez poursuivi ce que nous avons entamé en Autriche il y a un an, sous la présidence de mon pays, vous n'avez pas laissé interrompre ce cercle des présidents des commissions des finances, mais vous l'avez au contraire perpétué. J'espère vraiment que nos amis portugais et slovènes continueront ce qui est déjà presque devenu une tradition. Cela correspond, je crois, à la conscience accrue que les parlementaires ont du fait que nous ne devons pas tout laisser aux mains de l'exécutif ; Monsieur le Ministre, je crois que vous voudrez bien comprendre cela. Nous savons aussi que, dans le domaine financier justement, nous avons avec l'ECOFIN un organe très puissant au niveau de l'Union européenne et il est donc important à mon avis que les parlements nationaux, et surtout leurs commissions des finances, aient dans ce domaine aussi des possibilités équivalentes en matière de décisions à prendre qui influenceront sur le futur. Je vous sais gré enfin que ce thème ait été choisi car il fait partie sans aucun doute des tout grands défis de société de notre temps, au même titre que le maintien d'un environnement de qualité. Je voudrais à cet égard remercier ici M. le ministre fédéral de Maizière. Je crois qu'il a vraiment très bien résumé le problème dans toute sa dimension. Je voudrais souligner deux points seulement, qui me semblent très importants : tout d'abord, nous adopterons d'ici deux jours en Autriche un double budget pour les années 2007 et 2008, qui s'inscrit dans le cadre de la politique de la nouvelle grande coalition. La diminution de la dette publique dans l'optique d'une politique financière durable et portant sur le long terme est, je crois, indispensable. Les dettes constituent une consommation du futur et, à une époque où nos populations diminuent et où la société vieillit, nous devons tout faire pour ne pas reporter encore plus cette charge sur les générations futures. Le deuxième point concerne le domaine important des assurances vieillesse. M. le ministre fédéral l'a rappelé – et nous en avons aussi fait l'expérience en Autriche : les réformes des retraites ne sont évidemment pas quelque chose que les électeurs applaudissent des deux mains. Je pense que nous devons être très attentifs à la manière dont nous envoyons le message. Dire : « Vous

devez tous travailler plus longtemps », ce n'est pas une formulation très intelligente. Le message devrait bien plus être celui-ci : « Nous – le monde politique – allons tout faire pour que vous puissiez travailler plus longtemps. » En effet, que disons-nous au travailleur de 60 ans qui nous dit : « Je travaillerais bien plus longtemps, mais ma santé ne me le permet plus » ? Que disons-nous à la femme de 55 ans qui nous dit : « Je travaillerais bien plus longtemps, mais mes qualifications ne sont plus demandés par le marché du travail » ? Que disons-nous au travailleur de 60 ans qui nous dit : « Je travaillerais bien plus longtemps, mais le coût d'un travailleur de 35 ans est 30 pour cent moins élevé et c'est lui que l'entreprise veut engager, et pas moi » ? Autrement dit, nous sommes ici face à un défi extrêmement complexe, que les seuls experts du domaine des retraites ne peuvent résoudre ; c'est un défi qui s'adresse à la politique de la santé, à la politique de la formation, à la politique des revenus et à la politique du marché du travail. Et je crois qu'il est important – je le répète – de voir comment nous lançons ce message. Nous ne pouvons pas dire : « Vous devez travailler plus longtemps », mais nous, hommes et femmes politique, nous ferons tout, dans les politiques de la santé, de la formation, des revenus, du marché du travail, pour que vous puissiez travailler plus longtemps. Je crois que c'est absolument important car nous n'y gagnons rien si nous posons les justes constats mais que ceux qui les mettent en œuvre perdent ensuite les élections suivantes.

**Giorgio Benvenuto (Italie) :** Monsieur le Président, chers collègues, notre rencontre porte sur deux thématiques distinctes, partiellement complémentaires : la pérennité des finances publiques et la stabilité des marchés financiers à partir des grandes transformations en cours en Europe, surtout sous l'aspect démographique. Je suis de ceux qui ne regardent pas avec crainte ces transformations, à une condition : celle de préserver en Europe les droits et les caractéristiques d'une grande démocratie, d'un État qui sache associer développement économique, protection des droits et de l'environnement, et qui réforme ses institutions politiques et économiques pour remettre à jour son efficacité, mais aussi pour en élargir les potentiels. Mon intervention se

concentrera sur la stabilité des marchés financiers, un secteur dont la nature technique et éloignée des transformations démographiques n'est qu'apparente, mais au sein duquel se posent des questions qui ont trait aux droits des individus épargnants. La consolidation dynamique des services financiers et l'intégration sans cesse accrue des marchés constituent un objectif indispensable. En effet, l'efficacité des services financiers passe de plus en plus à travers leur intégration. Cette considération vaut surtout pour les marchés paneuropéens des produits d'épargne à long terme pour le financement du déficit constitué par les retraites mais aussi pour le marché intérieur des services individuels. Dans le même temps, le législateur – et je le dis ici avec toute l'emphase nécessaire – doit assumer l'obligation de mieux légiférer suivant les indications répétées de la Commission européenne. Je partage les objectifs de la Commission, qui vise à la mise en œuvre et l'évaluation subséquente de la législation en vigueur, en suivant rigoureusement l'engagement à la légiférer mieux, à travers : la consultation des groupes intéressés, qui devra précéder la phase de la réglementation ; l'évaluation de l'impact qui accompagnera chaque proposition nouvelle de la Commission ; la transposition rapide et précise de la législation communautaire dans le droit des États membres, avec l'espoir que la transposition législative et la transposition technique progressent en parallèle ; l'amélioration de la transparence et de la comparabilité des services financiers afin d'aider les consommateurs à connaître les produits financiers, en encourageant, par exemple dans le secteur des retraites, des choix d'investissements appropriés ; le renforcement des synergies entre les services financiers et d'autres secteurs qui font l'objet de l'action législative de la Commission, comme la concurrence, la protection des consommateurs, l'élimination des distorsions fiscales dérivant des incohérences existant entre les différentes législations fiscales nationales. À cette fin, l'objectif de la Commission européenne consiste à confirmer la procédure Lamfalussy, et de la porter dans les cinq prochaines années à son potentiel maximum. Il faut aborder le plus tôt possible une discipline commune des fonds de prévoyance complémentaire, et permettre aux citoyens européens moins protégés que par le passé en ce qui concerne la couverture sociale de

pouvoir réinvestir dans des instruments stables, rentables et offerts à des conditions identiques dans toute l'Union. En effet, le degré de prospérité atteint par nos sociétés et le relèvement de l'espérance de vie imposent une réflexion sur la stabilité financière de la protection sociale. Il faut associer la réforme des mécanismes de calcul de la prévoyance publique et la mise en œuvre totale d'instruments complémentaires facultatifs des travailleurs qui, dans un premier temps, doivent pouvoir compter sur des incitants fiscaux. Pour les prochaines années, l'Italie, et notamment son gouvernement et son parlement, suivra avec attention l'évolution de la politique de l'Union, dont les objectifs prioritaires sont : consolider les progrès vers un marché financier européen intégré et efficace ; promouvoir un marché dans lequel les services financiers et les capitaux puissent circuler librement au coût le plus bas possible dans toute l'Union européenne, tout en maintenant un niveau adéquat de surveillance, de stabilité et de protection des consommateurs ; mettre en œuvre et faire respecter la législation en vigueur dans ce domaine. À l'heure actuelle, le processus d'intégration des services financiers européens a atteint un niveau satisfaisant dans de nombreux secteurs : marchés de gros, bourses, infrastructures des marchés financiers. Il y a lieu de penser aux systèmes de compensation et de règlement. Il faut poursuivre sur cette voie et lever les obstacles économiques importants entravant la libre circulation des capitaux et des services financiers. L'un des critères sur la base desquels évaluer la validité des nouvelles propositions de réglementation pourrait être leur aptitude à faciliter les opérations transfrontalières et à améliorer la compétitivité des marchés financiers européens, tout en protégeant dans le même temps la stabilité interne. Les dispositions législatives adoptées devront respecter les principes de subsidiarité et de proportionnalité, et renforcer la concurrence. Les autres priorités de l'activité de la Commission sont constituées par la convergence du système de surveillance en Europe, par la synergie avec d'autres politiques, notamment la politique de protection de la concurrence et des consommateurs, par le débat sur les structures de gouvernance, sur le financement et sur les responsabilités politiques des organismes chargés d'adopter les réglementations internationales. En conclusion, je voudrais dire combien je suis satisfait

de la présente réunion et exprimer mes remerciements les plus chaleureux au président Eduard Oswald car j'estime que la connaissance réciproque des membres des parlements nationaux constitue un facteur objectif de propulsion des politiques de l'Union. Nous sommes tous conscients de l'importance des transformations en cours sur la scène planétaire, à l'époque de la mondialisation de l'économie. L'Europe ne peut se soustraire à des choix d'intégration supplémentaire qui renforcent son rôle face aux superpuissances émergentes. Je vous remercie.

**Mário Patinha Antão (Portugal) :** Merci beaucoup, Monsieur Oswald. Je voudrais tout d'abord remercier nos collègues allemands. Merci à nos hôtes pour l'organisation de cette réunion et pour le choix du thème de cette conférence : le vieillissement de nos sociétés et la démographie sont en effet des questions essentielles qui concernent la durabilité de ces sociétés, vue sur le long terme. Les exposés de MM. Linssen et de Maizière étaient très intéressants. Nous savons que la mission qui nous attend à l'horizon 2050 est d'atteindre la pérennité et que c'est là une grande tâche pour tous les pays européens. Les pronostics que nous avons sous les yeux, les estimations et projections sont généralement plutôt inquiétants et il n'est certainement pas convenable de continuer comme si de rien n'était et de faire du « business as usual » une devise de notre politique. Je voudrais aussi remercier nos collègues autrichiens. Vous avez pris l'initiative de lancer ces rencontres entre les représentants des parlements nationaux et des commissions des finances et je voudrais annoncer ici, tout à fait officiellement, que le Portugal s'associe à cette idée que nous organiserons une réunion analogue les 5 et 6 novembre prochains à Lisbonne. Nous serions très heureux que vous tous y participiez afin que nous puissions poursuivre ces discussions importantes. J'en viens au sujet et je voudrais faire une courte observation sur la base des expériences du Portugal en matière de systèmes financiers. Avant toute chose, je voudrais dire – et ce sera le point de départ de mon argumentation – que la stratégie de Lisbonne existe bel et bien, qu'elle est mise en œuvre et qu'elle est résolument orientée sur la pratique. Nous tentons actuellement de comparer en quelque

sorte les différentes bonnes pratiques de la politique, afin de voir comment nous pouvons réaliser les réformes dites impopulaires aussi bien auprès des hommes qu'auprès des femmes. Les réformes des retraites et ce qui s'ensuit ne sont en effet pas toujours simples et nous essayons d'évaluer quelles politiques doivent être mises en œuvre. J'ai l'impression que, souvent, l'on attise les peurs – précisément face à ces politiques difficiles. Lors des réformes des systèmes de retraite, nous avons fait une série d'expériences qui nous ont clairement montré combien il est important que l'on ne considère pas ces réformes isolément, en d'autres termes, qu'une réforme comme celle-là doit être replacée dans son contexte. Donc : il ne s'agit pas seulement d'une réforme des retraites, ou bien il ne s'agit pas seulement de la couverture par capitalisation des retraites ou d'une adaptation correspondante du système lui-même, mais nous devons concrètement mettre cela en relation avec les autres domaines de la politique, et la démographie joue naturellement ici un rôle important. Par exemple, des incitants devraient être accordés afin que les familles aient plus d'enfants – nous avons à l'esprit ce que nous avons tenté de développer chez nous comme une politique proprement dite. Les interventions que nous avons entendues ici le disent aussi : la plupart des jeunes couples veulent avoir plutôt moins d'enfants. C'est-à-dire que la vie telle qu'elle se présente aujourd'hui – on l'a dit – fait en sorte que la plupart des gens se disent qu'ils auront un enfant, ou peut-être deux. Nous devons donc vérifier si l'on ne peut pas envisager des incitants économiques qui amènent les jeunes à désirer aussi des familles plus nombreuses. Nous devons voir si nous trouvons un moyen d'aider les familles plus nombreuses, afin d'enrayer la diminution des taux de natalité. Il s'agit parfois de choses très simples, comme la distribution d'électricité ou d'eau à un prix plus avantageux pour les familles nombreuses, ou des primes ou incitants pour l'éducation – dès les premières années de scolarité ; ce sont là des choses très intéressantes et je pense que nous devons y travailler. La politique d'immigration est un autre défi auquel nous devons nous attaquer. Je crois que les pays doivent envisager que davantage d'immigrés arrivent en Europe ; ce serait peut-être aussi une possibilité de trouver un équilibre sur une échelle

mondiale. D'un point de vue économique, la question de l'accroissement de la productivité est naturellement très importante. En effet, plus de productivité, cela signifie aussi plus de croissance. Je reviens au système des retraites : nous avons réussi au Portugal à sortir quelque peu de la tendance très négative à l'horizon 2050, car nous sommes dans un groupe de pays qui a rencontré des problèmes très lourds dans la restructuration des systèmes de retraite. Nous avons mis en œuvre quelques mesures critiques et une étude de la banque nationale du Portugal qui sera publiée dans quelques jours montre qu'il est apparu que les réformes que nous avons entreprises nous amèneront concrètement à l'équilibre en vue de l'année 2035. Ce qu'on appelle le facteur de durabilité a aussi son importance dans ce que nous avons dû entreprendre. Concrètement, on a pris en considération les 20 à 30 prochaines années. En d'autres mots, ce que je veux vous montrer ici clairement, c'est que l'on peut réussir. On peut le faire, dans ce contexte européen : c'est à ce niveau que nous devons nous inscrire, que nous devons échanger les bonnes pratiques. Jusqu'à présent, nous n'avons pas encore créé le deuxième pilier, à savoir résolu la question de la couverture par capitalisation, mais nous devons réfléchir ici sur ce qui peut être fait, y compris dans le domaine du soutien aux entreprises et à l'épargne individuelle, par exemple. Et je partage aussi qui nous a été rapporté ici d'Italie au sujet du marché privé des capitaux financiers. C'est là aussi une option pour réfléchir aux possibilités de soutien qu'offrent les programmes. Ces instruments dont les effets pour les politiques que nous voulons mettre en œuvre sont très productifs et très profitables peuvent être utilisés également de façon positive. En conclusion, je pense que des rencontres comme celles-ci peuvent être exploitées pour nous donner un moyen de transmettre des informations ; les études sur des faits marquants qui se présentent chez les uns doivent être communiquées aux autres. Nous constituons ainsi de meilleures bases pour prendre nos décisions et trouver des solutions pour les sujets des réformes des finances qui sont à l'ordre du jour aujourd'hui mais le seront aussi encore certainement dans les prochaines années. Notamment au regard du

vieillessement de nos sociétés et de l'évolution démographique. Une fois encore, merci d'avoir mis ce sujet à notre ordre du jour.

**Klaus Haekkerup (Danemark) :** Merci beaucoup, tout d'abord, de me donner la parole et merci beaucoup, aussi, pour les deux exposés remarquables que nous avons écoutés ce matin. Je voudrais faire deux remarques sur ce que nous avons réalisé au Danemark ; en effet, le problème de la vague des mises à la retraite se présentera chez nous aussi. Nous avons décidé en 2001 de réduire la dette publique afin de diminuer les dépenses liées à la charge d'intérêts et de libérer celles-ci, si l'on peut dire, pour les pensions de retraites et pour les retraités eux-mêmes. Comment cela se passe-t-il ? À vrai dire, très bien. Si nous poursuivons notre politique financière actuelle, nous ne serons plus endettés en octobre 2011. La dette nette du Danemark sera ramenée à zéro. C'est une politique volontaire, que nous avons décidée. L'autre mesure que je veux évoquer ici, c'est que nous avons lié l'âge de la retraite à l'espérance de vie. Si l'espérance de vie est plus élevée, l'âge de la retraite est – automatiquement – revu à la hausse, ou indexé, si l'on veut l'exprimer ainsi. Cela signifie que pour nous, l'accroissement de l'espérance de vie n'est pas un problème en soi, de sorte que nous pouvons toujours avoir un bon rapport entre les dépenses de retraites et le marché du travail. L'un des problèmes que nous avons aujourd'hui par rapport à l'Europe est la question fiscale. Aujourd'hui, de nombreux Danois décident, lorsqu'ils prennent leur retraite, d'aller vivre dans le sud de l'Europe. Avec le système fiscal actuel, cela signifie qu'ils paient aussi en grande partie leurs impôts dans le sud de l'Europe. On en arrive cependant à des situations où ils ont besoin d'une hospitalisation ou de médicaments, et alors ils reviennent au Danemark. Cela représente pour nous une charge qui va croissant. C'est pourquoi nous devons tôt ou tard discuter de la question fiscale et de la manière dont nous pouvons résoudre ce problème. Je vous remercie.

**Laurent Mosar (Luxembourg) :** Merci, Monsieur le Président. Je voudrais m'associer moi aussi aux remerciements formulés par les différents collègues, des remerciements qui vont à la présidence allemande, mais aussi à nos collègues autrichiens naturellement qui ont eu les premiers l'initiative de réunir les présidents des commissions des finances. Mais je voudrais aussi vous remercier pour le choix du sujet qui nous occupe aujourd'hui, et tout particulièrement pour la très bonne introduction de MM. Linssen et de Maizière. Permettez-moi peut-être tout d'abord une remarque préliminaire ; ensuite, je voudrais me pencher sur trois points. La remarque préliminaire d'abord : on parle actuellement d'un changement démographique. Il me semble que ce changement démographique est au moins aussi important qu'un autre changement qui est également dans tous les discours, à savoir le changement climatique. J'ai cependant le sentiment que le changement démographique n'est pas encore entré dans l'esprit des gens et que nous devons encore accomplir de très nombreux efforts, en ce qui concerne la formation des opinions, pour que ce changement démographique entre dans la tête des citoyens européens, car il s'agit ici bel et bien d'un problème au niveau de l'Union européenne. Je voudrais à présent vous parler dans un premier temps du problème abordé des systèmes de retraites. Monsieur de Maizière, vous avez parlé du relèvement de l'âge de la retraite. C'est naturellement une initiative. Je voudrais me pencher pour ma part sur un autre sujet, à savoir la réduction des prestations. Je sais bien que cela ne déclenche pas des tempêtes d'enthousiasme pour les hommes politiques parmi la population. Par ailleurs, je suis aussi convaincu que, à moyen terme, nous ne pourrions pas nous dispenser de regarder en face une réduction des prestations. Je crois aussi que nous devons nous occuper des régimes spéciaux de retraites. Et tout particulièrement, des régimes de retraites de la fonction publique. Je crois qu'à moyen terme, il nous faudra avoir un système de retraites unique. Au Luxembourg, nous connaissons actuellement un problème, qui est peut-être un problème typiquement luxembourgeois, mais qui se posera peut-être aussi à d'autres États européens prochainement. Il s'agit de l'exportation de certaines prestations financières, notamment les régimes de retraites. Nous avons – Dieu,

merci – de très nombreux concitoyens étrangers qui viennent travailler au Luxembourg, mais qui retournent ensuite dans leur pays d'origine après avoir pris une retraite bien méritée. Les prestations de pensions sont alors, on l'a dit, entièrement exportées ; elles sont versées dans d'autres pays de l'Union européenne, ce qui entraîne une série de problèmes. Je serais très intéressé de savoir comment nos deux orateurs de ce matin voient ce problème. Deuxième point abordé : la régulation des marchés financiers. Je suis également de l'avis que, à moyenne échéance, on ne pourra s'y soustraire. Mais on a aussi parlé surtout de la régulation des hedge funds. Il faut savoir que le grand succès des hedge funds doit impliquer une certaine part de dérégulation. On doit être conscient que, lorsque l'on tente de réguler les choses ici, on doit trouver le juste équilibre pour ne pas hypothéquer le dynamisme de ces fonds. C'est là que j'ai un problème : si l'on parle de régulation des marchés financiers, cela n'a de sens que si l'on trouve un mode de régulation avec les États-Unis, car au seul niveau européen, cela n'apportera pas grand chose, surtout si l'on sait que les grands hedge funds sont tous établis aux États-Unis ; nous ne pouvons quand même pas tout faire au niveau de l'Union européenne. Troisième point : on a parlé d'immigration. Je m'associe aux propos tenus par mon collègue portugais. C'est pour moi un thème très important. J'ai cependant le sentiment que, dans certains États membres de l'Union européenne, on adopte une attitude de refus face à l'immigration. Et il y a quelque chose qui me dérange toujours personnellement – y compris dans mon pays – lorsque l'on autorise quelqu'un à immigrer, y compris en dehors de l'Union européenne, c'est que l'on exige toujours que cette personne soit célibataire. Mais si l'on prend en compte l'évolution démographique, je crois qu'il est important que l'on permette aussi à des familles entières d'immigrer, et non seulement à des isolés. Voilà, Monsieur le Président, c'étaient les différentes remarques que je tenais à faire sur ce sujet. Je vous remercie.

**Pierre Heriaud (France) :** Monsieur le Président, merci. Nous avons eu la chance d'avoir ce matin des exposés très intéressants, qui pourraient nous apporter des inquiétudes,

mais l'inquiétude est mauvaise conseillère et ne sert strictement à rien. Elle est stérile alors que nous devons être préoccupés ; préoccupés, c'est-à-dire prêts à agir là où nous sommes, dans chacun de nos pays. La démographie mondiale – puisque c'était le sujet dont nous parlons – va augmenter de 50 pour cent dans le monde d'ici 2050, cependant que, toutes choses égales par ailleurs, la démographie en Europe pourrait baisser de 30 pour cent. Là où l'Europe représente 8 pour cent de la population mondiale, avec les 500 millions d'habitants aujourd'hui, nous pourrions nous trouver à la moitié : représenter 4 pour cent de la population mondiale lorsqu'elle atteindra 9 milliards d'habitants. Voilà la situation dans laquelle nous nous trouvons. Quel sera le PIB de l'Europe alors dans le monde, et quel sera le poids économique et financier de l'Europe dans le monde ? C'est une question sur laquelle nous aurons les uns et les autres à débattre, à partir de chacun de nos pays. Que peut-on faire pour accroître le PIB ? La question a été posée par M. Linssen tout à l'heure, et la réponse a été donnée par lui aussi : accroître le PIB passe par la recherche, l'innovation, la formation et l'investissement des entreprises, car il y a un cercle vicieux de la croissance économique par la consommation, seulement par la consommation, qui ne tient pas compte des équilibres existant actuellement entre les différents pays et dont le juge de paix se trouve être le solde de la balance commerciale. Le cercle vertueux de la croissance passe d'abord par la formation brute de capital fixe des entreprises et puis la valeur ajoutée, l'innovation de nouveaux produits, de nouveaux marchés, et la valeur ajoutée permet la distribution de salaires, c'est-à-dire de pouvoir d'achat, qui relance l'économie par la consommation. Voilà le véritable cycle vertueux, à mes yeux. Or, ce n'est pas le moindre des paradoxes dans mon pays que d'avoir le pays qui travaille le moins d'heures dans la semaine, le moins de semaines dans l'année et le moins d'années dans une vie ; il est difficile dans ces conditions de le sélectionner pour les Jeux olympiques de la compétitivité économique. Et pourtant, c'est la situation que nous devons relever, car nous avons un défi. Alors, certes, la France croit en l'avenir, dans la mesure où, par rapport aux taux de reproduction de 1,2 - 1,3 - 1,4 ou même moins, nous avons le seuil de 2 actuellement – 2 enfants par femme – et nous allons

augmenter de population. Pendant combien de temps ? Je ne le sais pas, mais ceci est quand même un gage pour l'avenir. Il faudra simplement être cohérent dans notre politique avec cette orientation que donnent les familles, car en définitive, ce sont elles qui croient dans l'avenir. En ce qui concerne les préparations budgétaires, nos pays ont toujours été trop marqués, me semble-t-il, par l'annualité budgétaire : cette annualité qui fait que l'on reporte sur l'année suivante les problèmes, on règle le budget dans un cadre contraint, préétabli. Or, ceci ne permet pas de voir les problèmes avec la distance nécessaire. On est beaucoup trop dans le court terme, dans le « court-termisme » même, à ce niveau-là. Et pourtant, nous sommes confrontés à des problèmes qu'on semble découvrir quand ils arrivent alors que, comme en matière démographique, nous les connaissons depuis longtemps. Ne soyons pas tout de même surpris de ce qui arrive. La démographie permet de voir nettement plus loin, c'est évident, et on n'en a pas assez tenu compte. J'ai entendu des collègues intervenir – brillamment, d'ailleurs – sur les problèmes financiers et autres. J'ai été banquier moi-même pendant ma carrière professionnelle, avant d'être parlementaire et à la commission des finances de l'Assemblée nationale depuis 14 ans. Je suis, pour peu de temps actuellement et – pour ainsi dire – pour des raisons de chaises musicales, élu à la présidence de la commission de surveillance de la Caisse des Dépôts et Consignations. C'est un organisme important : je dirais que, à côté des banques privées, c'est la seule banque publique dont le rôle est de protéger l'épargne des Français avec la garantie de l'État et en même temps d'intervenir, en private, dans les entreprises qui se trouvent être dans le CAC 40. La France, les Français, les ménages épargnent beaucoup, tout le monde le sait, puisque c'est un taux d'épargne global de 15 pour cent, qui a même été supérieur, sur le revenu disponible, dont 7 points d'épargne financière. Cette épargne financière est importante actuellement en France, et ce qui est centralisé à la Caisse des Dépôts, avec en contrepartie le financement du logement social, est peu important : cela représente entre 3 et 4 pour cent du total de l'épargne des ménages. Je le dis parce que nous avons, à côté de ce qui se prépare avec les nécessaires besoins à couvrir pour les retraites, nous avons peut-être les fonds, et les

fonds de fonds, mais les taux de rentabilité financière exigés – et ceci a été fort bien souligné à l’instant – sont beaucoup trop importants pour qu’il y ait une continuité. Nous devons intégrer la fonction temps, la fonction durée dans tous nos processus et donc raisonner sur le long terme. C’est un point que je ne veux pas développer davantage. Je voudrais simplement dire un dernier point : nous pouvons toujours raisonner, en politique économique et financière, en termes de productivité et autres, mais il faut en même temps garder des équilibres qui, jusqu’ici, ne sont pas mis dans nos comptabilités. Les physiocrates, au XVII<sup>e</sup> siècle, avaient trois facteurs de production classiques, qui étaient la terre, le capital et le travail. La terre ne représente plus beaucoup par rapport aux autres facteurs, mais la nature, le facteur nature, qui intégrait la terre seulement comme moyen de production alimentaire, est lui devenu très important, et je pense qu’il faudra que nous réfléchissions à le mettre en place – c’est fait au niveau, déjà, de la Commission européenne, puisque la Caisse de Dépôts dont je viens de parler est chargée de la gestion des fonds carbone et de l’allocation de ces fonds. Il faudra que nous arrivions à intégrer le facteur nature en termes de comptabilité, à avoir en somme une comptabilité non plus sociale et sociétale seulement de nos entreprises, mais une comptabilité qui tienne compte de l’environnement et de la manière dont les processus de production dégradent ce facteur nature, ou au contraire le requalifient. Voilà ce que je voulais dire, en vous remerciant des réflexions que nous avons pu avoir grâce à cette journée. Nous avons mieux mesuré les enjeux et les défis que nous avons à relever. Merci de votre attention.

**Gratiela Denisa Iordache (Roumanie) :** Merci beaucoup, Monsieur le Président. Tout d’abord, je voudrais vous remercier de me donner l’occasion de m’exprimer sur un sujet si important. Je remercie aussi votre commission pour ses travaux préparatoires. Je suis entièrement d’accord avec ce que M. de Maizière a déclaré au sujet de la nécessité d’avoir des marchés financiers dont la transparence et l’efficacité soient accrues. Nous parlons bien de plus de transparence et d’une meilleure protection des investisseurs. Ce

que vous avez évoqué n'est donc rien d'autre que de la Corporate Governance, de la gouvernance d'entreprise. Je crois que cela peut être un sujet sur lequel nous pourrions discuter de façon détaillée. Nous pourrions collaborer avec votre commission dans ce domaine car je crois savoir qu'il existe déjà un plan pour la gouvernance d'entreprise au niveau de la Commission européenne. Je crois que vous avez sur ce sujet une excellente législation en Allemagne aussi. C'est un sujet très important. Mais il n'est pas encore perçu à ce point comme une évidence dans tous les pays. On n'y tient pas autant partout. Je crois que la transparence et la protection des épargnants pourraient constituer une excellente solution qui permettrait de configurer les marchés financiers dans un sens plus efficace, de sorte que le bénéfice des fonds de pension couverts par capitalisation serait garanti et augmenté. Je vous remercie.

**Thomas de Maizière (Allemagne) :** Monsieur Oswald, je ferai volontiers ce résumé. Je le fais parce que vous avez bien mérité cette pause – conformément au programme – et parce que je dois ensuite revenir à mon bureau. Naturellement, je ne peux pas commenter ici toutes les questions, observations et suggestions. J'ai seulement trouvé que, pour un auditeur allemand aussi, l'on a entendu des informations et des contributions à la discussion très précieuses, que nous reprendrons volontiers et dont nous tiendrons compte. C'est pourquoi je me limiterai à quelques remarques très courtes. Tout d'abord concernant la question de l'emploi des plus âgés : M. Stummvoll a avancé des arguments sur ce sujet. C'est tout à fait juste. Avec la progression de l'espérance de vie, la période qui sépare l'accès à la retraite et la mort est aujourd'hui de 30 ans, alors qu'elle n'était que de 10 ans auparavant. Et nous voyons que ceux que nous appelons les séniors sont extrêmement actifs. Ils commencent des études – ils ont d'ailleurs un fort pouvoir d'achat. Ils voyagent dans le monde entier. Ils se chargent aussi des tâches d'éducation pour leurs enfants, qui sont en pleine activité professionnelle et ont des enfants. Concrètement, de très nombreux séniors qui sont grands-parents remplacent en réalité les parents et les gardes d'enfants. Mais ils aimeraient aussi tout naturellement avoir une activité

professionnelle. Et je crois qu'il est aussi nécessaire de recourir à eux, mais dans de nouveaux métiers. Je pense que nous ne pourrions pas résoudre les problèmes du vieillissement et de la prise en charge des personnes âgées si les jeunes seniors n'assistent pas leurs aînés. Même s'il n'y a plus de structure familiale dans laquelle inscrire une telle assistance. Il n'y aurait sinon d'autre choix que d'aller chercher de la main-d'œuvre bon marché ailleurs dans le monde pour faire ce travail. Et à de nombreux égards, je crois aussi – je vais vous dire quelque chose d'inhabituel, que vous n'attendez peut-être pas de moi – que les jeunes seniors ont aussi une fonction de remplacement pour les structures familiales que nous avons perdues. Si personne ne raconte plus d'histoires à un enfant parce que sa grand-mère est loin, les seniors peuvent venir raconter des histoires dans des crèches et des écoles maternelles, même s'ils ne sont pas les grands-parents des enfants qui s'y trouvent ; les histoires évoquent un passé et il y a certaines formes de rapport avec les enfants qui sont le privilège des grands-parents et non des parents. C'est une manière de ramener un peu d'humanité dans un monde où le travail est partagé. Je crois que les jeunes ont une mission tout à fait centrale qui consiste à habiter ensemble sous d'autres formes, à revivre ensemble à plusieurs générations. Il ne faut pas créer des communautés de personnes âgées, il faut au contraire remettre ensemble les jeunes et les aînés. C'est une forme que me semble offrir de grandes chances, mais qui entraînera aussi d'importants changements pour ceux qui y participent. J'en viens à ma deuxième observation : on a beaucoup parlé des marchés financiers, de leur régulation et de leur transparence. Je comprends qu'au Luxembourg, on ne veuille évidemment pas détruire les chances que ces marchés représentent. Je comprends bien sûr que l'on voie les choses de manière particulière à Luxembourg ou à Londres. C'est normal. Et l'on peut aussi réguler les choses à l'excès dans ce domaine, c'est vrai. Je voudrais cependant souligner un point à ce sujet, qui n'a pas encore été évoqué, mais qui me semble important. La régulation, la transparence, la protection de la concurrence, telles que notre collègue italien les a évoquées, ne peuvent pas amener au renversement du partage des risques. On ne peut pas en arriver à ce que les instituts d'épargne privés

tirent bénéfice de la constitution de l'épargne retraite privée et si les choses vont mal, l'État endosse tous les risques. Ce n'est pas admissible. Personne ne peut payer ça. C'est pourquoi il sera très important de mettre en place ce que nous avons par exemple dans le système bancaire allemand, où nous veillons – c'est aussi une mission de l'État – à ce qu'il y ait des systèmes de garantie réciproque entre les différents systèmes d'assurance vieillesse. Naturellement, nous devons aussi être attentifs à ce que certaines transactions financières ne fassent pas disparaître les économies de la génération qui se réjouit d'arriver à la vieillesse. Mais, comme je l'ai dit, distinguer entre ces deux situations : les choses vont bien et les bénéfices vont aux institutions, ou les choses vont mal et l'État dédommagera de toute façon les personnes âgées, cela, je ne peux pas l'admettre. Je voudrais faire une troisième observation, au sujet de la réduction des prestations. C'est une chose qui se fera. En Allemagne, nous avons bien sûr une discussion sur la question de ce que signifie véritablement un prolongement de la durée de la vie active. Celui-ci implique aussi une réduction des prestations. Car si quelqu'un n'arrive pas à travailler jusqu'à 67 ans, par exemple parce qu'il ne trouve pas de travail ou qu'il a été licencié plus tôt, cela entraîne une réduction des prestations auxquelles il a droit ; on doit à la vérité de dire que seuls ceux qui vont à la retraite à 67 ans ont droit à la totalité des prestations de vieillesse. Ceux qui partent à la retraite plus tôt voient malheureusement leurs prestations amputées. Nous aussi, nous avons prévu dans notre système une sorte de durabilité, un facteur de durabilité semblable à ce qui se fait, je crois, au Danemark ou au Portugal, et qui entrera en vigueur en 2010. Dans les retraites, celui-ci est appelé tantôt facteur démographique, tantôt facteur de durabilité, les concepts sont les mêmes. Mais il doit y avoir une relation solide entre ce que la population active produit et ce que les retraités reçoivent – la correction étant ici apportée par un tel facteur de durabilité. Au passage, cela peut également entraîner une réduction des prestations. En matière de régulation, ou plutôt de régulation des systèmes financiers, il est vrai que beaucoup de choses ne se font qu'au niveau bilatéral avec les États-Unis et que c'est un élément essentiel pour lequel on espère qu'il y aura un accord aujourd'hui à Washington.

Une dernière remarque avant la pause – un petit peu moins sérieuse, peut-être –, au sujet de la France : la France a aujourd'hui un taux de natalité d'environ 2,0 enfants par femme. C'est encore légèrement trop peu. Nous aurions besoin, je crois, de 2,1 à 2,2. Mais la France est et reste pour nous tous – que ce soit dans les films, dans les romans ou dans notre fantaisie – le pays de l'amour. Peut-être y a-t-il là un rapport à trouver – je dis cela en souriant – dans le fait que, dans un pays où l'on travaille moins, on a plus de temps pour faire des enfants. Je vous remercie.

**Helmut Linssen (Allemagne) :** Merci beaucoup, cher collègue. Je voulais seulement attirer encore l'attention peut-être sur trois points. Nous avons souligné à de multiples reprises combien l'assainissement des finances publiques est important pour prendre en main le problème démographique. Pour moi, cela renvoie directement au fait que, dans cette politique d'assainissement, il nous est impossible d'accroître encore considérablement, quasi en parallèle, les investissements publics. Cela suppose à son tour que nous devions renoncer naturellement à ce que la philosophie keynésienne dans son ensemble nous a apporté. Autrement dit, nous sommes en train de réfléchir, ici en Allemagne, à des choses qui ont été introduites dans notre constitution dans les années 60 ; en effet, on déclare qu'il y a un dérèglement de l'équilibre économique et on permet de contracter des dettes au-delà de ce qui prescrit la constitution. Je crois que l'idée de Keynes est que l'État mette les gaz lorsque les choses vont mal, mais qu'il baisse ensuite le régime lorsque les choses vont particulièrement bien. La première partie du raisonnement marche très bien, la deuxième, non. C'était ma première remarque. Deuxième chose : je crois que nous avons peu de choses à suggérer à M. Mosar, du Luxembourg. Vous aviez demandé comment faire si vous exportez vos pensions de retraites et qu'ensuite la demande chez vous diminue. Je n'ai pas de recette à vous donner. Si quelqu'un ici en a une, il doit se faire connaître tout de suite. Un mot aussi à l'attention de M. Heriaud. Vous avez soulevé dans une courte remarque que l'annualité des budgets est en réalité trop courte, surtout dans la perspective du problème dont nous

parlons aujourd'hui. Je partage entièrement votre point de vue. Je crois que le caméralisme, dont nous nous servons dans les budgets publics, n'est pas un modèle pour le futur si l'on veut donner la juste dimension de la consommation des valeurs et des ressources, mais aussi des retraites, des charges de retraites et d'autres aspects encore. C'est pourquoi je crois qu'il est juste, comme le font de nombreux Länder chez nous, que l'on s'oriente sur la comptabilité commerciale, ce qui mène d'ailleurs chez nous en Allemagne à certains problèmes avec la Fédération, car celle-ci campe encore sur ses positions, mais nous travaillons à cela. Merci beaucoup.

**Stefan Attefall (Suède)** : Merci beaucoup, Monsieur le Président, et merci aussi à vous, Madame Hendricks, pour votre présentation intéressante. Tant vous que M. de Maizière avez souligné combien il est important de se positionner correctement dans le débat public, c'est-à-dire de ne pas donner l'image selon laquelle les personnes âgées représentent un problème pour la société. Ce n'est pas l'image que nous voulons dépeindre. Il existe des possibilités de résoudre les problèmes et je pense qu'il est très important que nous ne l'oublions pas. Bien sûr, nous devons orienter le système politique et la société en fonction de l'évolution démographique, et j'aimerais ici vous présenter quelques exemples que nous connaissons en Suède. Il y a dix ans, nous avons remanié notre système de retraites. Nous avons à présent un système qui établit une relation très étroite entre l'économie du pays et les retraites qui sont payées, et chacun est étroitement associé à ce qu'il a réalisé par son travail et ce que cela produit ensuite comme pension de retraite. Il est très important qu'une telle relation soit établie sur le long terme. Nous avons également conclu des accords – et 85 pour cent des députés du parlement sont d'accord avec ce type de procédure et ces réglementations – sanctionnant l'existence de cette relation étroite entre économie, recettes et pensions de retraite. Nous connaissons actuellement en Suède un excédent de nos finances publiques de l'ordre de 2 à 3 pour cent du PIB. Selon les pronostics, ce sera également le cas dans les prochaines années, jusqu'en 2010. La dette de l'État a diminué. Nous en sommes à environ 27 pour cent du

produit intérieur brut, et cette situation se poursuivra elle aussi jusqu'en 2010. C'est important car les gens deviennent plus âgés et nécessitent des soins de santé renforcés. Et nous avons besoin des moyens pour pouvoir être aux côtés de nos aînés et les soutenir. Nous avons aussi mis en place un organe consultatif indépendant en Suède. Celui-ci s'intéresse à notre politique économique et aux objectifs économiques qui sont poursuivis par le gouvernement. Cela aussi joue un rôle important car nous cherchons en effet à mettre en place les structures pour une politique économique à long terme. Il est aussi important que la Suède offre davantage d'incitants pour que les personnes plus âgées, si elles le veulent, puissent aussi être actives plus longtemps et apporter une contribution dans ce contexte. Je pense que nous devons exploiter l'époque favorable que nous connaissons actuellement dans l'économie européenne pour procéder à des réformes permettant de stabiliser la situation économique à long terme et que nous sommes aussi en état de pouvoir faire face à ce changement démographique. Merci.

**Antonio Gutiérrez Vegara (Espagne) :** Merci, et bonjour ! Nous nous penchons sur les défis que représente le changement démographique, et l'on nous a encore répété ce matin qu'il n'y a pas de réponses simples à ces questions. Il n'y a pas de solutions simples car la situation est complexe, et les pronostics sont complexes. Nous ne pouvons cependant pas nous en aller, nous laisser surprendre par la catastrophe ou adopter seulement une attitude négative ou ne voir que ce qui est négatif. Je pense que le changement démographique ne peut pas être vu indépendamment de ce qui s'est produit au cours des dernières décennies dans le monde du travail et de l'économie de nos différents pays. En Espagne – cela a déjà été évoqué –, nous courons un risque très élevé en ce qui concerne le taux de natalité. Celui-ci a légèrement augmenté dans les dernières années. Au milieu des années 90, nous avons tenté, malgré une situation difficile, d'engager des réformes. L'on a cherché à travers celles-ci à anticiper ce qui allait se passer dans le futur, pour parvenir à une certaine stabilité. Les réformes ont toutefois été drastiques, comme par exemple l'introduction d'un autre système de retraite ; en ce qui

concerne la couverture par capitalisation, nous avons modifié certaines choses. Nous avons aussi été amenés à restructurer le système social. À la demande du ministère du Travail de l'époque, nous avons effectué une étude, qui a aussi été à la base des réformes. Des enquêtes détaillées ont été menées afin de récolter des données. Et nous avons constaté que les scénarios qui étaient sous nos yeux pour le futur n'étaient certainement pas optimistes. En ce qui concerne le taux de natalité, nous aurons en 2030 un accroissement de 2,5 pour cent, et le taux de natalité se situera alors encore en dessous de celui que nous avons aujourd'hui. Cela veut dire que nous devons nous rendre compte que nous aurons en 2030 des dépenses en retraites qui seront 12 pour cent au-dessus de celles que nous connaissons aujourd'hui. Tels étaient les résultats de cette étude que je viens de vous citer et qui étaient à la base de la politique que nous avons commencé à mener depuis le milieu des années 90. Au cours du temps, les gouvernements ont cherché à saisir concrètement les problèmes afin d'y trouver des solutions concrètes. Il a toujours été important pour nous d'éviter toute récupération idéologique des résultats de cette étude et de ne pas susciter la panique dans l'opinion publique. La concertation se retrouvait dès lors, si l'on peut dire, automatiquement à l'ordre du jour, y compris en ce qui concerne les réformes. De nombreuses réformes ont eu naturellement des effets drastiques. Nous ne voulions cependant pas qu'elles entraînent une détérioration massive de la situation sociale et nous avons tenté de sélectionner une approche rationnelle pour faire mieux fonctionner ou améliorer les systèmes existants, en ayant toujours à l'esprit ce qu'il en sera à moyen et à long terme. À cet égard, la durabilité est devenue le mot-clé. Nous avons mis des crédits à disposition par exemple dans le cadre de la réforme sociale ou bien nous avons développé d'autres possibilités d'assistance qui représentent un allègement financier pour certaines personnes se trouvant dans des situations difficiles. Nous avons aussi essayé de trouver un mode de compensation entre les provinces autonomes et entre les villes, nous avons tenté de contribuer concrètement à ce qu'il soit possible d'accéder aux prestations et aux pensions de l'État et à ce que les sommes payées au titre de pensions de retraite

correspondent à peu près aux revenus touchés précédemment. Nous sommes naturellement dans une situation difficile car, d'une part, des cotisations ont été payées pendant de longues années par des employés qui veulent ensuite naturellement les retoucher sous forme de pensions de retraites, mais nous savons que la sécurité sociale représente pratiquement une charge supplémentaire pour l'État. Nous devons voir si nous pouvons créer en quelque sorte des réserves pour les impondérables ; elles devraient s'élever à 4 pour cent de notre produit intérieur brut, ce qui serait effectivement une bonne base, qui nous permettrait aussi de capitaliser ou d'investir dans une optique de responsabilité sociale de la part du gouvernement. Un autre aspect important est le fait que nous avons connu une immigration massive dans les derniers temps. De nombreux migrants se dirigent vers l'Espagne. Et ce processus qui se passe chez nous n'a pas été perçu au début. Nous n'étions pas conscients du fait que nous sommes dans une situation analogue à de nombreux autres pays. Entre temps, l'on a compris, et maintenant nous savons que nous devons agir avec responsabilité sur cette question. Et nous devons voir l'immigration dans le contexte de l'évolution de la population. Il est exact que nous ne pouvons pas attendre que l'immigration nous aide d'elle-même à surmonter les problèmes démographiques. Mais nous avons dans le même temps la possibilité de souligner une nouvelle fois qu'il existe beaucoup de craintes concernant l'immigration, qui n'ont pas lieu d'être, car l'immigration a aussi des effets positifs. Les coûts supplémentaires qui naissent et qui doivent être couverts par des cotisations supplémentaires, fournies par la population, sont ici un aspect important car les recettes dégagées par les cotisations des immigrants actifs dans notre pays ont augmenté de 70 pour cent ; en d'autres termes, les immigrés apportent une contribution considérable. Et cet argent, on en a besoin pour couvrir les coûts. On ne peut pas tout payer uniquement en levant des impôts. Nous devons veiller à la manière dont nous pouvons faire face aux défis du futur. En matière d'immigration, il nous faut aussi reconnaître que de nombreux retraités provenant d'autres pays viennent s'installer en Espagne alors qu'ils n'y ont pas travaillé ou payé leurs cotisations sociales. Les choses en sont à un point où, à partir de 2050, beaucoup de

retraités seront payés dans un pays, l'Espagne, mais toucheront leurs pensions de retraite de la part d'autres pays, y compris par des pays candidats à l'adhésion et par d'autres pays encore ; on vient en effet s'installer en Espagne également depuis l'Amérique latine. Nous sommes aussi dans une situation où de nombreux Espagnols sont venus en Allemagne, y ont travaillé pendant une longue période et puis sont revenus en Espagne. Tous ces retraités contribuent naturellement aussi à la richesse du pays. Cela aussi, c'est un aspect qui jouera un rôle dans le futur. Et je le répète une nouvelle fois : nous devons considérer ensemble les aspects culturels, sociaux et économiques. Il y en a certains qui sont volontiers ignorés. Nous ne pouvons pas nous permettre cela. Dans une époque où nous sommes confrontés à ces défis, nous avons besoin de collaboration. Nous sommes bien sûr dans des pays différents, nous avons des expériences différentes, des histoires différentes, des idées différentes. Mais le marché nous lie. Nous devons donc aussi admettre que – indépendamment de la façon dont est structurée la politique dans nos pays –, nous devons nécessairement nous mettre d'accord. Il y a toute une série de réflexions, de solutions et de racines dans les différents pays. Nous devons essayer de créer un équilibre en Europe. Nous devons du reste créer aussi un équilibre au niveau européen entre l'économie et la politique ou entre le marché et la politique. Il y a là – je pense – encore du pain sur la planche. Le principe de la durabilité de nos systèmes – systèmes sociaux, systèmes compétitifs, systèmes économiques – nous oblige à essayer de trouver un équilibre au niveau européen. Nous devons mettre la recherche de cet équilibre à notre ordre du jour, de même que nous devons mettre la durabilité de nos systèmes à notre ordre du jour. Nous avons besoin de l'emploi. Nous avons besoin de l'éducation et de la formation pour ceux qui arrivent et qui arriveront sur le marché du travail. Beaucoup de travailleurs se retrouvent aujourd'hui sur des marchés du travail précaires et d'un autre côté, nous avons les futurs retraités qui vont être remplacés par des travailleurs qui, aujourd'hui, ne peuvent apporter que peu de cotisations. C'est aussi une partie du problème. Nous devons être aussi conscients du fait que nous avons un certain niveau d'éducation et de formation des personnes ayant un emploi dans les pays

industrialisés et dans les pays en voie de développement. Mais il y en a aussi beaucoup qui ne trouvent du travail que dans des secteurs précaires. Dans le même temps, toute une série de réformes sont inévitables dans de nombreux pays. Nous devons nous rendre compte que, en matière de réformes, nous avons une approche qui est plutôt supranationale. À long terme, je crois que nous ne pourrions pas nous soustraire à ces réformes. Ce serait sinon très négatif pour l'Europe. Merci.

**Frans de Nerée Tot Babberich (Pays-Bas) :** Merci. Je voudrais moi aussi remercier la présidence allemande de nous avoir permis de nous retrouver ici. C'est une très bonne chose, et une chose très utile. J'ai aussi trouvé très juste ce que Mme Hendricks a dit : nous ne devons pas dramatiser le problème du vieillissement de la société. Aux Pays-Bas, nous rencontrons le problème que les plus de 65 ans commencent à se plaindre. Ils se plaignent de ce que les gens disent qu'ils sont la source des problèmes que nous connaissons, de tous les problèmes, mais ce n'est pas vrai. En d'autres termes, nous n'avons pas affaire ici à un problème, mais plutôt à un défi, et nous devons le relever. Nous avons chargé cinq économistes de faire une étude. Ils nous ont dit que, dans le fond, le vieillissement n'est pas un problème. Il représente une bonne chose. De très nombreux problèmes peuvent être résolus à travers cette évolution. Nous ne devons pas oublier que c'est un devoir pour l'État que de se saisir de cette question de façon appropriée et responsable. Autrement dit : nous ne pouvons pas dramatiser ou surdramatiser le problème, sans quoi nous nous créons nous-mêmes des problèmes politiques. Nous avons aux Pays-Bas un système de retraites bien organisé. Le patrimoine de nos fonds de pension s'élève à presque mille milliards d'euros. Cela veut dire que le problème n'est pas aussi aigu chez nous que dans d'autres pays, mais cela crée naturellement des tensions entre les pays qui ont créé des systèmes de retraite et les pays qui doivent payer les retraites à partir du budget national. Nous avons le même problème en ce qui concerne la productivité, et aussi en ce qui concerne la participation

au marché du travail. Ce que j'ai entendu ici, et que Mme Hendricks a répété, c'est que les retraites devront être imposées d'ici quelques années. Est-ce à dire qu'il n'y a pas de possibilité non plus d'exonérer de l'impôt les cotisations à l'assurance vieillesse avant que l'on parte à la retraite ? La question que je me pose à ce sujet est la suivante : est-ce acceptable pour les gens ? Aux Pays-Bas, le Parti du travail a perdu neuf sièges au parlement après avoir lancé cette idée. J'en viens aux femmes sur le marché du travail, un sujet que j'ai déjà évoqué aussi. Ce sujet comprend le problème de la garde des enfants. Nous cherchons ici des solutions, mais nous n'avons jusqu'à présent pas trouvé les justes solutions ; il serait très intéressant pour moi d'entendre quelles sont les expériences qui ont été réalisées dans ce domaine en République fédérale d'Allemagne. Nous pourrions peut-être en tirer des enseignements. Nous avons un budget pour quatre ans. Notre objectif est un boni effectif de 1,1%, et structurel de 1,0% à l'horizon 2011. Je pense que nous pourrions l'atteindre. L'assurance maladie représente actuellement un problème chez nous. Le système de santé devrait être structuré de façon plus efficace. Nous espérons là aussi y arriver d'ici quelques années. Je vous remercie.

**Petar Dimitrov (Bulgarie) :** Monsieur Oswald, Madame Hendricks, chers collègues, permettez-moi de remercier les organisateurs de ce forum pour son organisation parfaite. Je voudrais vous remercier tout spécialement pour le lieu où se déroule notre rencontre, un lieu symbolique s'il en est. Le mur de Berlin se trouvait jadis tout juste derrière nous. Il est heureux que nous soyons assis à une table ronde, que je ne me trouve pas de l'autre côté du mur et que vous ne soyez pas dans cette salle sans moi. Le symbole est très beau, et très bien choisi. Je vous en remercie. Je remercie également l'Autriche et l'Allemagne d'avoir organisé ce « parlement des finances ». Ce que nous apprenons ici les uns des autres est très important. Vous le savez tous, les rencontres sont régulières entre les représentants du pouvoir exécutif. Malheureusement, le pouvoir exécutif est plus puissant que le pouvoir législatif. De ce point de vue, il est essentiel que nous, parlementaires, nous nous rencontrions et que nous organisions ensemble notre politique

législative. Je voulais commencer par dire cela. Je représente un jeune État membre de l'Union européenne, et je ne partage pas le pessimisme ambiant au sujet de l'évolution démographique. Je suis plutôt d'accord avec Mme Hendricks quand elle dit que la situation n'est pas dramatique, que nous ne devons pas dramatiser et que le vieillissement est un avantage pour l'Europe, et non un obstacle. Vous l'aurez compris, les jeunes nations dépensent beaucoup pour la prise en charge des enfants et l'éducation. Une Europe plus âgée peut peut-être faire des économies sur quelques-unes de ces dépenses. Il est important que les gens travaillent plus longtemps et que les effets s'en fassent sentir sur l'économie. À cet égard, je voudrais rappeler la phrase célèbre du pape Jean-Paul II. À ceux qui lui avaient demandé s'il ne voulait pas démissionner parce qu'il n'était plus en mesure de marcher, il avait répondu : je ne gouverne tout de même pas l'Église avec mes jambes et mes pieds, mais avec ma tête. Et je crois qu'il est très important que l'Europe gouverne avec sa tête, non seulement ce qui se passe en Europe même, mais aussi dans une grande partie du monde. J'ai aussi des réserves quant au rapport direct qu'il y aurait entre la stabilité financière et le changement démographique, car nous entendons ici que, si la stabilité financière est au rendez-vous, l'évolution démographique sera également favorable. Je ne suis pas d'accord avec cela et je veux prendre mon pays comme exemple. Nous avons entendu que le Danemark veut réduire sa dette publique à zéro. Notre dette à nous s'élève à 16 pour cent de notre PIB. Nous avons remboursé nos emprunts au Fonds monétaire international et à la Banque européenne. Nous avons une réserve fiscale de 18 pour cent du PIB. Les investissements directs dans le pays représentent 16 pour cent de notre PIB. La croissance économique est supérieure à 6 pour cent. Je comprends qu'atteindre un solde budgétaire excédentaire est un problème dans de nombreux pays. Chez nous, l'excédent budgétaire s'élève à 3,6 pour cent du PIB. Nous connaissons la stabilité financière. Mais ça ne veut pas dire que les choses aillent très bien pour nous du point de vue de la démographie. Je ne dirai que quelques mots à ce propos. Notre population diminue. Avant 1989, nous étions 9 millions, nous sommes à présent 7,5 millions et selon les prévisions, nous serons

environ 5 millions à la moitié du siècle. L'émigration concerne 1,5 millions de Bulgares, et je crois qu'il est urgent de dire – je remercie d'ailleurs mon collègue espagnol sur ce sujet – que les mouvements migratoires sont profitables à ceux qui accueillent les émigrants, mais non aux pays d'où partent ces personnes. Car là où les gens partent, il ne reste souvent que les plus âgés et les petits enfants. En Bulgarie, le rapport entre retraités et actifs est de un à un. En Allemagne, il est de un à quatre, ce qui est fantastique. La situation bulgare est une conséquence de l'émigration : les jeunes gens en âge de travailler sont partis à l'étranger. Oui, je suis d'accord avec vous. Oui, vous versez à la Bulgarie chaque année environ 2 milliards d'euros. C'est de l'argent utile pour notre économie nationale. Mais je pense qu'il faudrait s'intéresser au rapport entre standard de vie et taux de natalité. Il n'y a pas de rapport de dépendance linéaire directe. Plus le standard est élevé, plus le taux de natalité est bas. Le rapport n'est, je crois, pas aussi linéaire, il est sinueux. Il n'est pas juste non plus de dire que le taux de natalité est élevé si le standard est élevé. Chez nous il y a aussi des familles roms démunies, des familles qui comptent 10 ou 12 enfants. C'est une situation sans espoir. Ces enfants ne vont pas à l'école. Ils ne se retrouveront pas sur le marché du travail. Ils sont sans travail et ils représentent une charge pour le système social. Et j'admets que je ne connais pas la solution à ce problème. Nous avions une solution, et cette solution était : des soldats au travail, une armée au travail. Les enfants roms ont effectué un service de travail ou lieu du service militaire. Mais on a dit chez nous que ce n'était pas démocratique. Ces enfants apprenaient cependant à socialiser à travers ce service de travail. Le système a été supprimé et la situation empire véritablement. Il y a une avancée. Le standard de la famille augmente. Les familles roms ont deux ou trois enfants, et nous devons soutenir cette situation ; nous soutenons maintenant le modèle de deux ou trois enfants par famille. Le plus gros des allocations d'éducation ou des allocations familiales est à présent perçu par les familles avec deux ou trois enfants. Concernant les enfants roms, nous tentons de modifier notre modèle de soutien. Nous investissons dans les enfants. Ceux-ci reçoivent des vêtements, de la nourriture et une formation gratuitement. Si nous donnons l'argent

aux enfants, on ne les laisse pas aller à l'école et on garde cet argent ; le plus important est donc ce que nous faisons avec les enfants roms : nous investissons dans les enfants. Deux mots sur le vieillissement de la population. Et ce sera ma conclusion. Pour le moment, les personnes de plus de 65 ans représentent 17 pour cent de la population en Bulgarie. À l'horizon 2050, l'on s'attend à ce que cette part s'élève à 50 pour cent. L'âge moyen en Bulgarie est de 42 ans. La Bulgarie est ainsi le pays le plus âgé. En Turquie, l'âge moyen est de 27 ans, contre 42 en Bulgarie. Dans le même temps, les retraités coûtent très cher au budget de l'État. Il y a aussi une disproportion : les hommes sont aptes au travail jusqu'à 61 ans et partent à la retraite à 63 ans, et les femmes sont aptes au travail jusqu'à 65 ans et doivent partir à la retraite à 63 ans. On se demande à présent si les hommes ne devraient pas faire plus pour l'éducation des enfants, si la fonction d'éducation principale ne devrait pas incomber également au père, et pas seulement à la mère, si les hommes ne doivent pas davantage participer et être impliqués. Je salue la proposition de M. Linssen, pour qui l'âge actif doit être prolongé et les jeunes seniors pourraient également apporter une assistance sociale à travers de nouvelles professions. Ils peuvent aussi adopter des enfants et toucher des allocations d'éducation, en tant que grands-parents, au lieu des parents. Il y a de grandes réserves que nous devons exploiter. Les mécanismes principaux sont naturellement l'apprentissage tout au long de la vie, mais pourquoi ne pas penser aussi au complément de formation, notamment après l'âge de la retraite. Enfin, j'aurais une demande à formuler aux prochains organisateurs : maintenant que nous avons l'internet, il serait bon que vous nous envoyiez les documents de travail à l'avance de sorte que nous puissions travailler de manière plus concentrée, que nous puissions nous préparer et ainsi trouver une solution aux problèmes qui se posent à nous. Ce serait plus productif si nous disposions des documents à l'avance. Je remercie encore une fois les organisateurs de ce « parlement des finances ».

**Mário Patinha Antão (Portugal) :** Merci, Monsieur le Président. Je voudrais revenir très brièvement sur trois éléments : tout d'abord, je voudrais dire que je suis pleinement en accord avec les déclarations concernant ce qui a été dit sur le principe de la consolidation des finances publiques. Vous avez dit que le fait que nous avons pour le moment des recettes supplémentaires grâce à la meilleure situation économique ne doit pas nous entraîner à engager ce surplus dans des dépenses supplémentaires. Je suis tout à fait de votre avis car ce surplus est certainement nécessaire pour consolider la situation financière actuelle. Mais je partage aussi l'objectif qu'il faut avoir bien en face des yeux le rapport entre dette publique et PIB. Nous savons que le système des retraites exerce une pression supplémentaire sur les finances publiques. L'année dernière, nous avons constaté, pour la première fois sur les cinq dernières années, un léger excédent dans les comptes de la sécurité sociale. Notre provision est capitalisée afin de veiller à ce que nous ayons une réserve de deux années de paiements complets des retraites. La situation s'est donc améliorée, mais nécessite encore un assainissement supplémentaire. En outre, nous devons analyser attentivement les perspectives pour les années à venir. Une autre remarque sur le thème de la santé ; on en a entendu parler également dans les dernières interventions. Dans les 10 ou 20 prochaines années, les dépenses de santé vont croître plus vite que le PIB, et ce pour la bonne raison que le système de santé a une particularité. L'innovation ne se caractérise pas par des coûts de production marginaux ou moyens, mais bien plus par un accroissement de ces coûts. Nous avons actuellement des valeurs sociales qui permettront que les personnes plus âgées aient droit à des soins médicaux beaucoup plus complexes, ce qui pose surtout une question : qui va payer ? Les finances publiques ou l'épargne privée ? Je ne suis pas partisan de la deuxième solution. Car la valeur que nous avons dans notre société et qui veut que les personnes plus âgées bénéficient d'un soutien social surtout quand elles ont besoin de soins de longue durée ou d'un suivi médical coûteux doit être une mission de la société. C'est pour cela qu'il s'agit d'améliorer la gestion des finances. Peut-être la Commission devrait-elle également enquêter, comme elle l'a fait pour l'assurance vieillesse, pour savoir comment la situation

se présentera à l'avenir dans le domaine de la santé en Europe. Pour autant que je sache, une telle enquête n'a pas encore été lancée, du moins pas dans la mesure où cela serait nécessaire pour que nous puissions réellement nous faire une idée plus précise de ce qui nous attend. J'en viens à un autre problème : la mobilité. La mobilité des étudiants s'accroît, tout comme la mobilité des travailleurs, mais aussi celle des retraités. C'est d'ailleurs l'un des objectifs déclarés de l'Union européenne. Je pense qu'il serait judicieux de nous poser aussi certaines questions urgentes à cet égard. Quelles sont les répercussions de la mobilité des emplois, mais aussi des travailleurs et des retraités ? Je crois que nous devons promouvoir la portabilité des droits en matière de santé, afin que les jeunes gens puissent devenir plus mobiles. On nous a dit que ceux de la jeune génération connaîtront plusieurs emplois, dans plusieurs pays différents. Les systèmes de sécurité sociale doivent suivre ce phénomène plutôt que de pénaliser ceux qui exploitent les différentes possibilités d'exercice de leur vie active. Il en va de même pour les patients. Notre collègue danois a dit, si j'ai bien compris, qu'il y a de nombreux retraités danois qui passent de longues périodes dans leur résidence secondaire, notamment dans le sud de l'Europe. Cependant, s'ils ont besoin d'être hospitalisés, ils doivent rentrer au Danemark pour bénéficier de soins. C'est néfaste pour eux, et c'est néfaste pour les systèmes nationaux. C'est pourquoi je pense qu'il serait préférable que nous créions une situation où, dans les pays où se trouvent les retraités au moment de l'apparition d'une maladie, des meilleures conditions de séjour en hôpital soient offertes, de sorte qu'ils puissent être mieux traités là où ils séjournent s'ils ont besoin de soins, au lieu de les obliger d'abord à faire le voyage retours vers leur pays d'origine. Je vous remercie.

**Nicolas Papadopoulos (Chypre) :** Merci beaucoup. Je voudrais m'associer aux collègues qui vous ont remercié d'avoir organisé cette conférence. Je voudrais aussi remercier nos collègues autrichiens, qui ont lancé cette initiative. Nous ne sommes pas seuls devant ces questions. Nous le constatons aujourd'hui : la plupart des États de l'Union européenne sont placés devant le même problème et je crois qu'il est très précieux

pour nous aujourd'hui d'entendre les interventions de nos collègues, qui sont enrichissantes pour nous, si nous sommes amenés à prendre des décisions analogues dans nos différents pays. Tous, nous devons faire face au changement démographique. Il y a un nombre croissant de retraités et, partant, plus de dépenses pour les retraites. Nous devons dès lors améliorer les moyens financiers permettant de financer ces systèmes. Nous devons parvenir à une meilleure productivité dans la manière dont les moyens supplémentaires sont dépensés. Comme l'a dit Mme Hendricks, Chypre fait partie des six pays de l'Union européenne qui font partie de la catégorie menacée. Je voudrais vous signaler que nous observons à l'heure actuelle le troisième recul le plus important du taux de natalité depuis les années 80. Nous avons essayé de contrecarrer la diminution subséquente de la main-d'œuvre en favorisant l'immigration. Nous parlons naturellement d'une immigration légale. Aujourd'hui, la situation que nous connaissons dans mon pays est que nous avons aussi un problème considérable avec les travailleurs illégaux. Cela ne fait peut-être pas partie de la discussion d'aujourd'hui, mais c'est une question qui devrait être analysée également dans ce contexte. Depuis quelques années, nous avons accompli d'importants progrès dans la diminution de la dette publique, et surtout des déficits publics, et nous espérons pouvoir adhérer à la zone euro dans un futur proche, à savoir le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Nous n'avons cependant pas fait les mêmes progrès dans la réforme de la sécurité sociale. C'est un deuxième problème qui a un rapport avec la diminution du taux de natalité. Prenons l'exemple de la France. Nos amis français pourront peut-être nous dire comment nous pouvons arriver à un accroissement du taux de natalité. Nous cherchons tout d'abord à augmenter sensiblement les prestations pour les familles qui ont plus de deux enfants, et nous espérons que cela portera ses fruits. Nous vous tiendrons au courant sur cette question. J'en viens à la réforme du réseau social, et notamment du système des retraites : nous avons eu des discussions très difficiles avec les partenaires sociaux afin de trouver des moyens et des voies pour pouvoir réformer ce système. Car si nous n'entreprenons pas des modifications profondes, nous allons droit à la faillite du système dans un avenir proche. Il est question d'un relèvement de l'âge de la

retraite à 67 ans. Cette discussion n'a pas encore été véritablement menée. Nous avons tout d'abord relevé l'âge de la retraite de 63 à 65 ans. Mais je pense que le seuil des 67 ans se posera tôt ou tard à l'horizon. Nous serons bien obligés d'augmenter les cotisations de sécurité sociale. Mais cela ne suffira pas non plus. Nous investissons naturellement dans ces systèmes, nous devons veiller à ce qu'ils portent des fruits, et ce dans un environnement sain. Nous devons réguler les marchés financiers. Nous devons nous pencher sur le problème des hedge funds, afin que les systèmes sociaux de nos États ne deviennent pas hors de contrôle. Il n'y a bien sûr pas de réponse uniforme à toutes ces questions. De plus, la réponse sera douloureuse et dure, quel que soit le point de vue. Mais je pense que nos pays doivent s'y résoudre, dans l'intérêt de leurs populations. Merci beaucoup.

**Günter Stummvoll (Autriche)** : Monsieur Oswald, Mesdames et Messieurs, je voudrais à nouveau prendre la parole pour une raison. Dans son excellent exposé, Mme Hendricks a envoyé un message que plusieurs intervenants ont souligné, à savoir que nous ne devons pas dramatiser autour de cette question. C'est tout à fait juste et je souscris entièrement à cette invitation. Car dans les faits, personne ne veut devenir vieux, mais tout le monde veut vivre plus longtemps. En somme, c'est quelque chose de positif. C'est une affirmation totalement juste, mais je voudrais souligner qu'elle n'est pas sans danger. Pourquoi ? À vouloir être honnêtes, la politique a tendance, et nous, politiciens, avons certainement tendance, dans le doute, à penser plutôt à la prochaine élection, dans un, deux ou trois ans, et beaucoup moins à la perspective de 2030 ou 2050. En d'autres termes, nous avons certainement ici une source de tensions. Or, si vous me permettez de vous parler de la réforme des retraites en Autriche, tous les experts nous ont dit : « Vous intervenez trop peu dans le système des retraites ». Et les partis d'opposition nous ont dit : « Vous intervenez beaucoup trop dans le système des retraites ». Bref, il existe toujours en politique cette tentation de dire : ce n'est pas si dramatique, relâchons un peu la pression.

Je le souligne d'autant plus parce que, tout d'abord, nous avons ici – nous l'avons tous vu, je crois – une palette incroyable de mesures de réforme. Pas un domaine ou presque n'en est exclu : politique de la santé, politique de l'éducation, politique du marché du travail, politique financière et budgétaire. Presque aucun domaine n'est dispensé de contribuer à la solution du problème. Et nous savons tous que ces réformes structurelles ne sont pas de vedettes rapides, mais sont plutôt de lourds tankers, dont on ne change pas rapidement le cap. Mon message serait celui-ci : ne dramatisons pas, certes, mais augmentons massivement notre prise de conscience du problème. Nous savons tous en politique que nous ne pouvons pas prendre des mesures si nos électeurs n'ont pas conscience des problèmes. Je ne peux pas croire qu'il y ait encore quelqu'un en Europe qui ne reconnaisse pas le problème du vieillissement de la société. Tout le monde connaît ce problème. Mais je crains que l'on ne sous-estime massivement la dimension des défis ; nous l'avons vu en Autriche avec la réforme des retraites. Chacun était d'accord pour dire qu'une réforme était nécessaire. Mais la mesure dans laquelle chacun était concerné était naturellement toute différente. Je suis donc d'accord avec ceux qui disent qu'il ne faut pas dramatiser, mais dans le même temps, je demande que l'on mette sur la table des faits et des chiffres qui fassent prendre conscience du problème, sans quoi nous ne serons pas en mesure de relever correctement des défis. Je le répète, nous devons avoir l'honnêteté de dire que, dans le doute, nous ne pensons pas aux perspectives de 2030 ou 2050, mais plutôt aux prochaines élections. Je voulais conclure par ce constat.

**Barbara Hendricks (Allemagne) :** Oui, Monsieur le Président, merci beaucoup. Monsieur Stummvoll, vous le savez certainement, je suis sociale-démocrate et nous avons connu, nous aussi, nos propres expériences lors des dernières élections. C'est totalement indépendant des orientations politiques. Cela dépend chaque fois de la responsabilité que l'on a à exercer, et que l'on exerce généralement lorsque l'on est au gouvernement. Je crois cependant que vous avez entièrement raison. Ne pas dramatiser et cependant préparer les gens et les amener à voir que l'on finira par devoir changer les choses, ou

plus encore, que ce besoin de changement existe déjà et qu'ils devront encore vivre ces changements et s'en accommoder. Je crois malgré tout qu'il n'est pas tout à fait juste de dire que l'on ne pense jamais qu'aux prochaines élections. M. de Nerée Tot Babberich, notre collègue des Pays-Bas, m'a aussi demandé comment nous nous y prenons en matière d'imposition pour les retraites. Nous nous sommes occupés de cette question durant la dernière législature, et nous avons organisé une période de transition étalée sur un très long terme : en effet, d'ici 2025, toutes les cotisations obligatoires que l'on doit verser pour l'assurance vieillesse légale seront progressivement exonérées d'impôt et à partir de 2040, quand on arrivera à l'âge de la retraite, on devra déclarer l'intégralité de sa retraite au fisc. Cela représente un accroissement de 50 à 100 pour cent de la part déclarée depuis l'année 2005. Dans 25 ans, l'obligation fiscale s'accroîtra, toujours pour ceux qui iront à la retraite jusqu'en 2040, où l'imposition de leur pension sera alors de 100 pour cent. Et dès 2025, toutes les cotisations obligatoires seront exonérées. Nous procédons bien sûr progressivement depuis 2005. Par ailleurs, nous avons aussi décidé cette année, et même voici très peu de temps au Bundestag, de relever l'âge de la retraite à 67 ans. Ici aussi, nous avons introduit en 2007 un délai de transition, qui s'étendra de 2012 à 2029. La période de transition commencera en 2012, c'est-à-dire dans cinq ans, et s'étendra jusqu'en 2029 ; l'âge de la retraite passera de 65 à 67 ans. Il existe bien sûr le danger que certains se croient concernés alors qu'objectivement, ils ne le sont pas du tout. Cette expérience, je l'ai faite depuis de nombreuses années, et cela rejoint ce que notre collègue portugais a dit. Il arrive qu'on rencontre des personnes de plus de 65 ans qui sont fâchées parce qu'elles nous disent : « Vous faites comme si tous les problèmes qui nous arrivent étaient de notre faute ». Depuis de nombreuses années, je tiens des exposés sur la politique financière durable et j'ai toujours dit aux personnes plus âgées – il y en a toujours dans la salle qui sont déjà à l'âge de la retraite – que ce n'est pas à eux que je pense. Le papy boom sera constitué par ceux – du moins en Europe occidentale – qui sont nés entre 1950 et 1970. Dans d'autres pays, c'est différent. En effet, le taux de natalité y a naturellement baissé beaucoup plus tard, comme par exemple en Pologne.

Mais par comparaison, le cas du papy boom sera présent aux Pays-Bas, en Allemagne, en France et en Europe de l'Ouest, où l'on observe d'importants taux de natalité, plus ou moins équivalents, entre 1950 et 1970, et ensuite un tassement de ces taux. Moi-même, qui ai 55 ans depuis hier, j'appartiens aussi à ceux qui forment le papy boom, c'est-à-dire qui sont nés entre 1950 et 1970. Mais quand on parle de ce phénomène, ceux qui se sentent concernés sont toujours ceux qui sont déjà à la retraite aujourd'hui, qui sont au-delà des 65 ans, alors même que cela ne les concerne pas du tout. Proportionnellement, ils sont moins nombreux. Nous en avons aussi parlé. C'est pourquoi je crois aussi que vous avez raison, Monsieur Stummvoll, de souligner ce qui est nécessaire et ce qui nous attend, pas seulement en ce qui concerne la politique financière, mais aussi la politique sociale et les autres politiques. Mais dire que l'on ne penserait jamais qu'aux élections suivantes, ce n'est pas juste. Nous avons peut-être une tendance à la faire, d'accord. Mais les exemples que je viens de citer à partir de la politique allemande, c'est-à-dire l'imposition croissante des revenus des retraites et l'exonération des cotisations étalées sur de longs délais de transition, prouvent le contraire, comme le fait que nous avons établi dès l'avant-dernière législature jusqu'en 2019 la péréquation financière fédérale au profit des Länder fédéraux, c'est-à-dire aussi des nouveaux Länder existant depuis la réunification allemande. Nous avons décidé cela en 2001 et les effets de cette décision s'étendent entre 2005 et 2019. Il y a donc des exemples, et j'en suis personnellement très fière, où les bienfaits du travail gouvernemental sont de longue haleine. Merci beaucoup.

**Eduard Oswald, Président :** La discussion que nous avons eue a été riche. Il est apparu que nous devons concrètement nous rencontrer, qu'il est nécessaire que les spécialistes des politiques financières nationales se rencontrent. Il est important que nous échangions nos points de vue. Et, chers collègues, il y a une chose que nous devrions faire : nous ne devons pas attendre la conférence suivante pour avoir un tel échange. Si la situation se produit, où dans un parlement, on aborde un sujet pour lequel on se dit qu'on aurait besoin

d'informations d'un autre pays, nous ne devons pas hésiter, nous devons nous adresser au collègue de la commission des finances du pays en question et lui demander des informations – la liste d'adresses est là pour cela. Je crois que c'est un point très important si nous voulons rester dans le contexte du dialogue. C'est une très bonne chose que nous nous retrouvions les 5 et 6 novembre – et je remercie très chaleureusement notre collègue portugais de nous l'avoir annoncé ; tel que nous le connaissons, le contenu du programme qu'il nous proposera sera certainement très intéressant et très riche. Et je crois que nous vous enverrons le compte rendu de cette réunion, que nous pourrions évaluer – chacun pour soi – pour en tirer les conclusions nécessaires. Nous avons une responsabilité – je crois que cela vaut pour nous tous comme un appel et comme une obligation – : nous ne devons pas voir constamment notre mission avec le regard tourné vers les prochaines élections. Nous devons voir la responsabilité d'ensemble de notre action. Pour conclure, je vous souhaite un bon voyage de retour vers vos pays. Merci d'être venus, merci pour cette bonne entente collégiale, merci aussi au vice-président et aux collègues de la commission des finances du Bundestag d'avoir accompagné cette conférence. À nous tous, et à vous tous, je vous souhaite une très bonne continuation, un travail fructueux et naturellement une bonne collaboration, dans l'intérêt de nos pays et de notre Europe. Merci beaucoup.